

# DÉLIBÉRATION

## Conseil d'administration

Séance du 26 mai 2020

Délibération n°42-2020

Point 4.9.7.2

### Point 4.9.7.2 de l'ordre du jour

#### Création – L3 Licence danse double cursus

#### EXPOSE DES MOTIFS :

La Licence Double Cursus est créée dans la continuité du partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Strasbourg (CRR) qui a vu le jour en 2016.

La spécificité de cette formation est d'axer sur la recherche-création et sur la pratique ; une pratique réfléchie, qui permettra aux étudiant.e.s de développer des compétences artistiques et plurielles dans le domaine de la danse.

Ce projet vise à prolonger jusqu'en L3 travail de «maquettage» 18-22 réalisé pour les deux premières années de licence Double Cursus Danse (partenariat CRR/Unistra) et contribue à uniformiser pédagogiquement la totalité de la licence danse Double Cursus à savoir :

- Développer des outils visant l'acquisition de compétences (pré)professionnelles.
- Permettre à l'étudiant.e de poursuivre et parachever sa formation «Double Cursus», par des approches plurielles, transversales et complémentaires.

A noter que cette licence reste dans une logique universitaire qui offre à l'étudiant, outre un aspect pratique intensif, une solide culture artistique et scientifique (cf. maquette).

***Par 22 voix pour, la CFVU a approuvé la création de la L3 de la Licence danse double cursus.***

#### Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la création de la L3 de la Licence danse double cursus.

**Résultat du vote :**

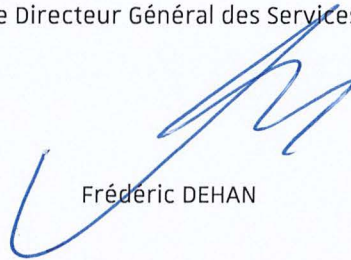
Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	32
Nombre de voix pour	29
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
N'ont pas pris part au vote	3

**Destinataires :**

- Madame le Recteur de l'académie, Chancelier des universités
- Direction Générale des Services
- Direction des Finances
- Agence Comptable

Fait à Strasbourg, le 3 juin 2020

Le Directeur Général des Services



Frédéric DEHAN

# Complément d'information concernant la Licence Double Cursus Danse -20 avril 2019

La Licence Double Cursus est créée dans la continuité du partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Strasbourg (CRR) qui a vu le jour en 2016.

Tout en conservant les attendus et exigences d'une formation universitaire, elle ouvre à la professionnalisation :

- Obtention du Diplôme d'Etudes Chorégraphiques (DEC) au conservatoire
- Validation (par équivalence automatique partielle obtenue en 2019 par le Ministère de la culture) de la première année du Diplôme d'état de professeur de danse, sous conditions de modalités d'évaluation particulières ; argument qui a présidé à l'édification de cette licence.

Ainsi, pour permettre une meilleure lisibilité, cette Licence a-t-elle été créée avec des conditions de recrutement particulières clairement identifiées dans parcours sup. A titre d'information, la Licence Double Cursus fait état de 80 demandes dont 25 étudiant.e.s étaient inscrit.e.s à l'audition du CRR, initialement prévue les 14 et 15 mars.

Dans sa forme, cette Licence est conforme à l'architecture de la Licence en études chorégraphiques, l'une et l'autre étant très largement mutualisées et articulées, notamment dans les cours théoriques, la recherche en danse et les partenariats développés avec les structures.

Cependant, certaines unités d'enseignement ont été repensées et réorganisées, permettant d'identifier la spécificité de cette formation axée sur la recherche-crédation et sur la pratique ; une pratique réfléchie, qui permettra aux étudiant.e.s de développer des compétences artistiques et plurielles dans le domaine de la danse.

Elle participe pleinement au développement et à la diversification du parcours danse au sein du département des arts du spectacle de la Faculté des Arts et renforce l'attractivité auprès des étudiant.e.s. Elle ne vient en aucun cas s'opposer à la Licence existante, sur laquelle elle est adossée.

Du reste, et pour répondre aux objectifs de la licence Double Cursus telle qu'envisagée à partir de la rentrée 2020-2021, le conservatoire va conforter la formation initiale DC par la création d'une classe préparatoire supérieure, avec notamment l'attribution de 8h TD pratique/semaine ; ce qui atteste de l'évolution positive de ce partenariat.

Cet argumentaire complète celui développé dans le document joint modifié à la demande de Guillaume Sintès, le 14 avril dernier.

Ces nouveaux éléments répondant aux interrogations des étudiant.e.s élu.e.s et portés à la connaissance des membres du conseil pourront permettre un échange constructif et positif en faveur de l'évolution pédagogique du Double Cursus danse.

Département des <b>Arts du spectacle</b>			
Faculté des <b>Arts</b>			
<b>Université</b> de Strasbourg			



Parcours danse

« Licence Danse Double Coursus »

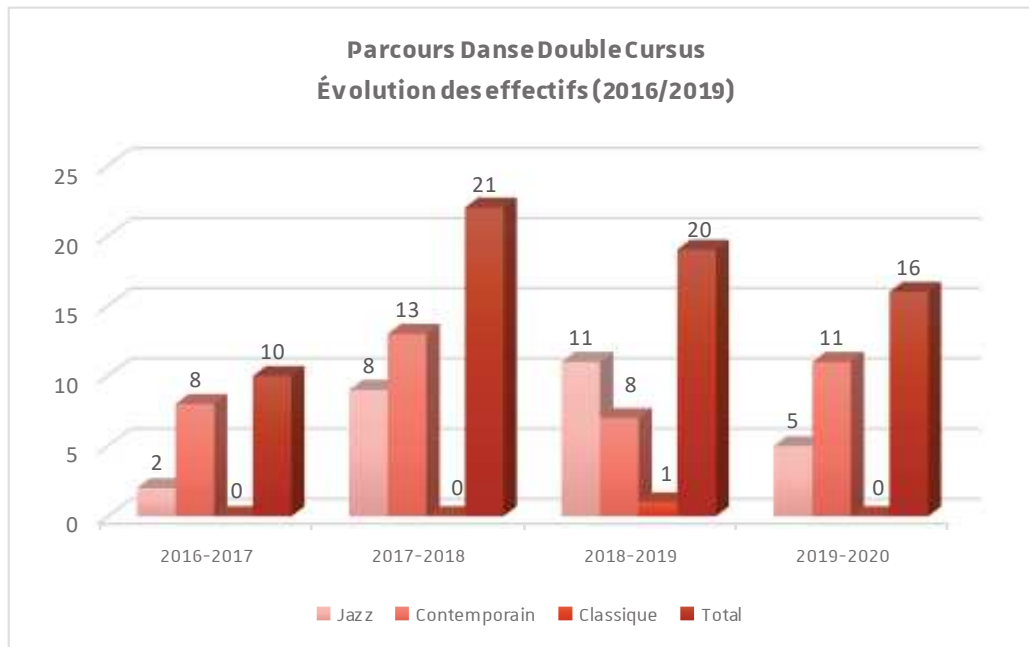
2020-2022

## Table des matières

1. Chiffres-clés et bilan (de 2016-2017 à 2019-2020) .....	1
Chiffres-clés .....	1
Bilan examens et poursuite d'études.....	2
Ratio poursuite/abandon L1/L2 (2016-2019).....	2
2. Prévisions 2020-2021.....	3
3. Contexte pédagogique actuel.....	4
4. Objectifs pédagogiques 2020-2022 (pour l'étudiant) .....	4
Professionnelle .....	5
Recherche-création.....	5
5. Objectifs étendus 2020-2022 (pour l'université) .....	5
6. Moyens.....	6
Pratique (avec mise en place de partenariats).....	6
Professionnel (avec mise en place de partenariats) .....	6
Théorie/recherche .....	6
7. Maquette/MECC – Licence Danse Double Coursus (2020-2022) .....	7
Licence Danse Double Coursus 1 <sup>ère</sup> année (L1).....	7
Licence Danse Double Coursus 2 <sup>ème</sup> année (L2) .....	9
Licence Danse Double Coursus 3 <sup>ème</sup> année (L3) .....	11

## 1. Chiffres-clés et bilan (de 2016-2017 à 2019-2020)

### ➤ Chiffres-clés



Les chiffres, par année et par dominante (Jazz, Contemporain, Classique), tiennent compte de la totalité des étudiant.e.s inscrit.e.s en Double Coursus (L1/L2/L3).

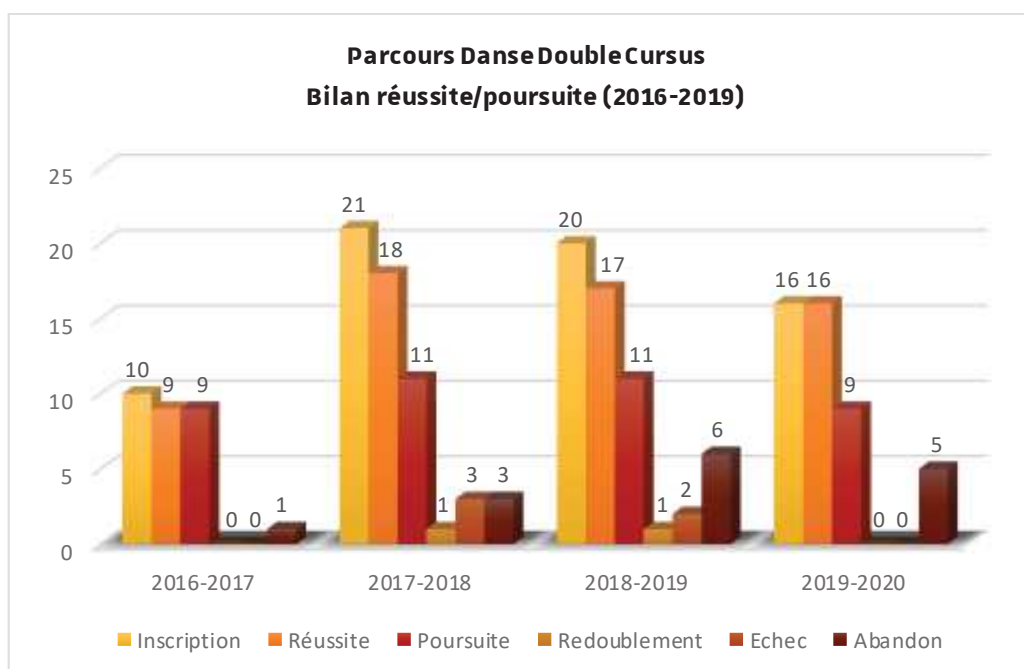
En conclusion :

La dominante Classique est très peu demandée : 1 étudiante depuis 2016.

Sur les 4 années d'existence du Double Coursus (DC), la dominante Contemporain est la plus représentée.

Entre 2017-2019, on note une diminution des effectifs de 23,81%.

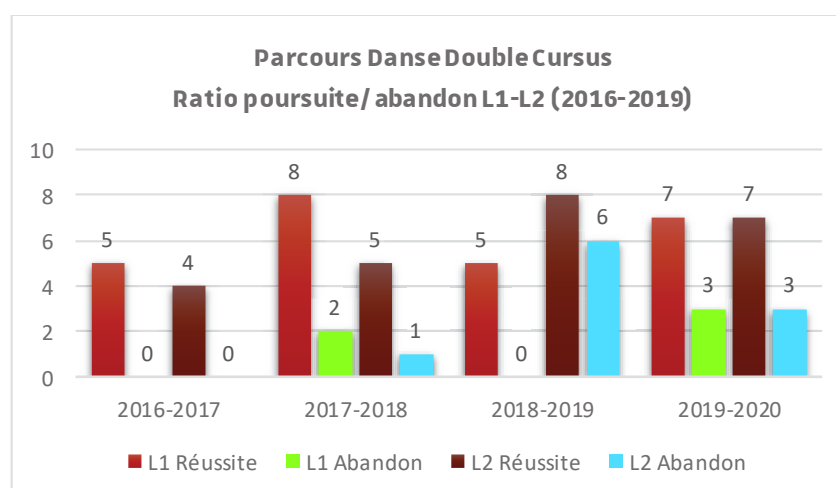
➤ Bilan examens et poursuite d'études<sup>1</sup>



En conclusion :

Le taux de réussite des étudiant.e.s s'échelonne entre 100 % et 85,71 %, toutes années (L1/L2/L3) confondues. À noter que les échecs sont tous liés aux étudiant.e.s de L1 qui n'ont pas validé leur S1. Entre 2016 et 2019, deux étudiant.e.s ont redoublé.

➤ Ratio poursuite/abandon L1/L2 (2016-2019)



<sup>1</sup> La première promotion 2016-2017 était uniquement constituée de L1 et L2. Concernant la cohorte 2019-2020, les chiffres relatifs à la « Poursuite » des études dans le DC 2020-2021 sont susceptibles d'évoluer. À partir de 2017-2018, les chiffres « Poursuite » ne tiennent pas compte des étudiant.e.s ayant validé la licence.

En conclusion :

Malgré le taux de réussite des étudiant.e.s DC, supérieur à 85 % chaque année, l'on constate cependant, à partir de l'année 2018-2019, des taux d'abandon significatifs :

En L2 (2018-2019) : 75 % des étudiant.e.s n'ont pas poursuivi en DC L3

En L1 (2019-2020) : 42 % des étudiant.e.s ne souhaitent pas poursuivre en DC L2

En L2 (2019-2020) : 28 % des étudiant.e.s ne souhaitent pas poursuivre en DC L3

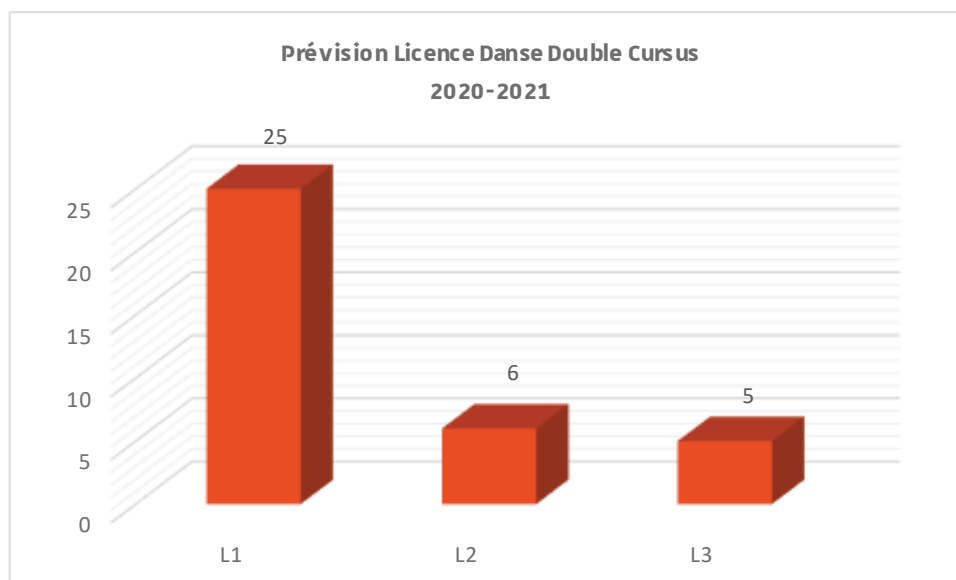
## 2. Prévisions 2020-2021

Selon les vœux Parcoursup, 68 postbac ont émis le souhait d'entrée en DC 2020-2021.

24 étudiant.e.s se sont effectivement inscrit.e.s aux auditions d'entrée en Double Coursus<sup>2</sup> 2020-2021 (22 pour la L1 – 2 pour la L2).

3 étudiantes postbac (L1) sont déjà inscrites au conservatoire et n'ont pas à passer l'audition.

Plusieurs autres étudiant.e.s postbac et prétendant.e.s sont déjà détenteur.trice.s du DEC ou de l'EAT et n'ont pas à passer l'audition.



---

<sup>2</sup> Hormis les étudiant.e.s en possession du DEC ou de l'EAT, l'audition est obligatoire pour tout.e prétendant.e au DC. Pour l'année 2020-2021, et compte tenu de la crise sanitaire, elle n'a pu avoir lieu les 14 et 15 mars 2020. Conformément à notre partenariat, la direction du CRR se charge de mettre en place de nouvelles modalités d'audition répondant aux exigences du calendrier Parcoursup.



En conclusion :

Les prévisions 2020-2021 penchent en faveur d'une nette augmentation des effectifs L1 par rapport à 2019-2020.

En 2019-2020 L1 DC compte 7 étudiante.s ; en 2020-2021 L1 DC laisse entrevoir une cohorte de +/- 25 étudiant.e.s, soit + 257 % d'augmentation des effectifs.

Suite à une réunion bilan/mi-parcours avec les étudiant.e.s actuellement inscrit.e.s dans le DC (16) : 2 valideront leur licence (L3) ; 3 étudiantes de L1 et 2 étudiantes de L2 ne souhaitent pas poursuivre en DC. Potentiel étudiant.e.s DC 2020-2021 : +/- 35 étudiant.e.s réparti.e.s sur les trois années de licence avec une très forte représentation des L1.

### **3. Contexte pédagogique actuel**

Bien que les contenus pédagogiques L1/L2 DC soient actuellement clairement identifiables dans la maquette existante (2018/2022), ils restent limités aux UE de FMD et d'Anatomie-Physiologie, associées à la Pratique CRR à laquelle s'ajoute un TD Wokshop/an et un TD de danse classique (2<sup>ème</sup> semestre).

Pour rappel, L1 et L2 Double Cursus Danse permettent, d'ores et déjà et sous conditions, à l'étudiant.e de :

- valider le DEC (diplôme d'étude chorégraphique, fin de 3<sup>e</sup> cycle CRR),
- et/ou d'avoir une solide préparation pour l'EAT (Examen d'Aptitude Technique)<sup>3</sup>.
- valider automatiquement, sous condition d'obtention de moyenne respective (10/20), les UE de FMD (formation musicale du danseur), Anatomie-Physiologie et Histoire de la danse, et représentant les 3 UE constituant la 1<sup>ère</sup> année de formation au DE<sup>4</sup>.

### **4. Objectifs pédagogiques de la licence Double Cursus**

La création de la licence Double Cursus de L1 à L3 s'inscrit dans la continuité du travail amorcé depuis 2016 lors du partenariat créé avec le CRR. Articulée à la licence existante, la licence double cursus est identifiée clairement dans parcours sup (pour la rentrée 2020) et ouvre la possibilité d'un recrutement spécifique.

---

<sup>3</sup> La validation de l'un ou l'autre examen – DEC ou EAT – est obligatoire pour l'entrée en formation au DE - Diplôme d'État - de professeur de danse.

<sup>4</sup> À noter que l'Unistra est, à ce jour et à notre connaissance, la seule université à permettre cette validation automatique – octroyée par le ministère de la Culture – sans partenariat avec un centre de formation supérieure en danse (Cefedem ou école supérieure d'art).

Elle apparaîtra dans le référentiel de l'offre de formation (ROF) et permettra une meilleure lisibilité, dans les objectifs de formation pour l'étudiant.e au sein du département des arts du spectacle.

Ce projet vise à prolonger jusqu'en L3 travail de « maquettage » 18-22 réalisé pour les deux premières années de licence Double Cursus Danse (partenariat CRR/Unistra) et contribue à uniformiser pédagogiquement la totalité de la licence danse Double Cursus à savoir :

Développer des outils visant l'acquisition de compétences (pré)professionnelles.

Permettre à l'étudiant.e de poursuivre et parachever sa formation « Double Cursus », par des approches plurielles, transversales et complémentaires

A noter que cette licence reste dans une logique universitaire qui offre à l'étudiant, outre un aspect pratique intensif, une solide culture artistique et scientifique (cf. maquette)

➤ Professionnelle

Compétences et savoir-faire visés : savoirs pratiques et théoriques ; enseignement des pratiques dansées (contemporain, jazz, ou classique) ; possibilité d'exercer des activités dans d'autres contextes professionnels, notamment en tant qu'artiste-interprète et/ou chorégraphe, ou intervenir dans le domaine de l'action culturelle.

➤ Recherche-crédation

Approche réflexive combinant théorie et pratique par l'étayage des savoirs et discours sur la danse mis au service de la création (et inversement).

Compétences et savoir-faire visés : être capable de mener un processus de création dans une perspective de théorisation pouvant s'ancrer dans la recherche universitaire en danse.

## **5. Objectifs étendus 2020-2022 (pour l'université)**

Assurer la continuité pédagogique DC jusqu'en L3. Au terme de leurs deux premières années de formation universitaire en Double Cursus Danse (voir « Prévision 2020-2021 » – sur un total actuel de 16 étudiant.e.s inscrit.e.s en DC, deux valideront leur L3, mais sur les 14 autres, seul.e.s 9 poursuivraient en L2 ou L3 ).

Attractivité bénéficiant à la faculté des arts et au département des arts du spectacle de l'université de Strasbourg, avec possibilité pour des étudiant.e.s (au-delà des postbac) possédant les acquis (détenteurs du DEC, de l'EAT ou de tout titre équivalent, et ayant validé 120 ECTS) de s'inscrire en 3<sup>ème</sup> année Double Coursus<sup>5</sup>.

Mise en place et/ou consolidation de partenariats entre l'université et les acteurs territoriaux impliqués dans le domaine des arts chorégraphiques.

## 6. Moyens

### ➤ Pratique (avec mise en place de partenariats)

Cours technique– en collaboration avec le CRR

Cours de composition chorégraphique pluridisciplinaire (processus de recherche-création) : nouvelles technologies, musique (en collaboration avec des intervenants musiciens, musicologie, CRR, HEAR, CFMI), arts plastique, etc.

### ➤ Professionnel (avec mise en place de partenariats)

Résidence d'artistes en lien avec les structures

Ouverture à l'international : projet Coesoni (formation FRA/ITA)

Stages Ballets du Rhin (OnR)

Workshop #1 et #2

Création du JBUS (Jeune Ballet Universitaire de Strasbourg), avec partenariat d'artistes et compositions personnelles (projet semestriel) transversal sur la totalité de la Licence Danse.

### ➤ Théorie/recherche

UE atelier de recherche dédié à la rédaction d'un mémoire de fin de cycle également orienté « recherche-création » (pertinence sémantique, processus de théorisation, expérimentation, etc.)

**ou** « projet professionnel ».

---

<sup>5</sup> L'accès « direct » en L3 DC ne permet bien entendu pas à l'étudiant.e d'obtenir l'équivalence automatique des UE de FMD, Anatomie-Physiologie et Histoire de la danse.

## 7. Maquette/MECC – Licence Danse Double Coursus (2020-2022)

### ➤ Licence Danse Double Coursus 1<sup>ère</sup> année (L1)

	UE	Type d'UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	MECC L1S1	Volume horaire
<b>Licence 1 Semestre 1</b>	1	Obligatoire	3	1	<b>Langue vivante étrangère</b> Au choix (CRAL)	Selon MECC CRAL	
	2	Obligatoire	6	2	<b>Enseignement interdisciplinaire (1)</b>		
					1 CM : Introduction à l'art chorégraphique	1 Écrit/Contrôle de connaissances 1 (1h) Coef 1 1 Écrit/Devoir sur table (1h30) Coef 2	20h CM
					1 CM analyse d'œuvre	1 Écrit/Contrôle de connaissances (1h) Coef 1 Moyenne des 3 notes= 10/20/ non compensable avec les autres UE	12h CM
	3	Obligatoire	6	2	<b>Enseignement interdisciplinaire (2)</b>		
					1 CM : Introduction à l'art cinématographique	1 Écrit/Contrôle de connaissances 1 (1h) Coef 1 1 Écrit/Devoir sur table (1h30) Coef 2	20h CM
					1 CM : Introduction à l'art théâtral	1 Écrit/Contrôle de connaissances 1 (1h) Coef 1 1 Écrit/Devoir sur table (1h30) Coef 2	20h CM
	4	Obligatoire	6	2	Pratique chorégraphique CRR (180h COP- 90h COA)	1 note de pratique/CRR Coef. 1	180h TD (CRR)
					Workshop intensif mutualisé	1 note de pratique Coef. 1	24h TD
	5	Obligatoire	6	2	<b>Enseignement interdisciplinaire (4)</b>		
					1 CM Esthétique et textes théoriques en danse	1 Écrit/Contrôle de connaissances (1 h) Coef 1	12h CM
					1 TD Atelier du lecteur	1 commentaire de texte oral (15 mn). Coef.1 1 compte-rendu de lecture en temps libre. Coef.1	20h TD
	6	Obligatoire	3	1	Formation musicale 1	1 Oral Coef 1 1 Écrit Coef 1 Moyenne des 2 notes = 10/20 Non compensable avec les autres UE	26h TD
<b>Total</b>			<b>30</b>	<b>10</b>	<b>Total heures de mandées pour double cursus</b>		<b>50h TD</b>

	UE	Type d'UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	MECC L1S2	Volume horaire
<b>Licence 1 Semestre 2</b>	1	Obligatoire	3	1	<b>Langue vivante étrangère</b> Au choix (CRAL)	Selon MECC CRAL	
	2	Obligatoire	6	2	<b>Histoire et esthétique*</b>		
					1 CM : Histoire et esthétique du ballet classique	1 Écrit/ Devoir sur table (2h) Coef. 1 Note =10 pas de compensation	20h CM
					1 TD : danse classique	1 Évaluation pratique Coef. 1	20h TD
	3	Obligatoire	6	2	<b>Analyse d'œuvres et de textes</b>		
					1 CM : Écritures et notations du mouvement	1 Écrit/ Devoir sur table (2h) Coef 2	20h CM
					1 TD : Analyse de spectacles	1 Commentaire (2h) Coef 1	20h TD
	4	Obligatoire	6	2	<b>Écritures</b>		
					1 TD : Pratique chorégraphique CRR (180h COP – 90h COA)	1 note de pratique Coef. 1	180h TD (CRR)
					1 Workshop intensif mutualisé	1 note de pratique Coef. 1	24h TD
	5	Obligatoire	6	2	<b>Recherche</b>		
					Cours de composition / Projet pluridisciplinaire/ Musique et danse avec un musicien intervenant en partenariat avec les structures (Musicologie, CFMI, Conservatoire, HEAR), mutualisé L2 S4/L3 S6	1 Dossier 30% 1 Évaluation pratique 70% Coef. 1	40h TD (2X20h)
					1 TD : Atelier de recherche 1 (dossier 5 p. + biblio)	1 Dossier 60% 1 Oral 40% Coef 1	20h TD
	6	Obligatoire	3	1	<b>Formation musicale 2</b>	1 Oral Coef 1 1 Écrit Coef 1 Moyenne des 2 notes = 10/20 Non compensable avec les autres UE	24h TD
<b>Total</b>			<b>30</b>	<b>10</b>	<b>Total heures demandées pour double cursus</b>		<b>108h TD</b>

➤ Licence Danse Double Coursus 2<sup>ème</sup> année (L2)

	UE	Type d'UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	MECC L2S3	Volume horaire
Licence 2 Semestre 3	1	Obligatoire	3	1	<b>Langue vivante étrangère</b> Au choix (CRAL)	Selon MECC CRAL	
	2	Obligatoire	6	2	<b>Histoire et esthétique de la danse</b>		
					1 CM : Histoire des modernités en danse (Allemagne/ États-Unis)	1 Devoir sur table (3h) Coef. 2 1 oral (15') Coef.1 Moyenne des 2 notes = 10 (non compensable) Coef.1	20h CM
	3	Obligatoire	6	2	1 TD : Pratique Graham/Wigman	1 Dossier 30% 1 Note de pratique 70% Coef. 1	20h TD
					<b>Analyse d'œuvres et de textes</b>		
					1 CM : Connaissance du corps dansant 1 Anatomie et physiologie appliquées à la danse **	1 écrit Contrôle de connaissances (1h) Coef.1 1 écrit Contrôle de connaissances (1h) Coef.1 1 oral Coef.1 Moyenne des 2 notes = 10 (non compensable) Coef. 1	20h CM
	4	Obligatoire	6	2	<b>Écritures</b>		
					1 TD : Pratique chorégraphique CRR (180h COP – 90h COA)	2 notes de pratique Coef.1	180h TD (CRR)
					1 Workshop intensif mutualisé	1 note de pratique Coef. 1	24h TD
	5	Obligatoire	6	2	<b>Recherche</b>		
					1 CM : Politiques et institutions culturelles	1 devoir sur table (2h) Coef. 1	20h CM
	6	Obligatoire	3	1	1 TD : Atelier de recherche documentaire en danse	1 Écrit / Devoir sur table (2h) 60% 1 Oral 40% Coef. 1	20h TD
					<b>Formation musicale 2</b>	1 Oral Coef 1 1 Écrit Coef 1 Moyenne des 2 notes = 10/20 Non compensable avec les autres UE	26h TD
<b>Total</b>			<b>30</b>	<b>10</b>	<b>Total heures demandées pour double cursus</b>		<b>26h TD</b>

Licence 2 Semestre 4	UE	Type d'UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	MECC L2S4	Volume horaire
	1	Obligatoire	3	1	<b>Langue vivante étrangère</b> Au choix (CRAL)	Selon MECC CRAL	
	2	Obligatoire	6	2	<b>Histoire et esthétique de la danse</b>		
					1CM : Histoire de la danse contemporaine : de la <i>post modern'dance</i> à la danse contemporaine	1 Écrit/Devoir sur table (3h) Coef. 1 Note=10 (non compensable)	20h CM
					1TD : Pratique danse cinématographie	1 Dossier 30% 1 Évaluation pratique 70% Coef. 1	20h TD
	3	Obligatoire	6	2	<b>Analyse d'œuvres et de textes</b>		
					1 CM : Connaissance du corps dansant 2 Anatomie et physiologie appliquées à la danse	1 écrit Contrôle de connaissances (1h) Coef.1 1 écrit Contrôle de connaissances (1h) Coef.1 1 oral Coef.1 Moyenne des 2 notes = 10 (non compensable) Coef. 1	20h CM
					1TD : Analyse de spectacles	1 Commentaire (2h) Coef.1	20h TD
	4	Obligatoire	6	2	<b>Écritures</b>		
					1 TD : Pratique chorégraphique CRR (180h COP – 90h COA)	1 note de pratique Coef.1	180h TD (CRR)
1 Workshop intensif mutualisé					1 note de pratique Coef.1	24h TD	
5	Obligatoire	6	2	<b>Recherche</b>			
				Cours de composition / Projet pluridisciplinaire/ Musique et danse avec un musicien intervenant en partenariat avec les structures (Musicologie, CFMI, Conservatoire, HEAR), mutualisé L2/L3 Mutualisé L1S2 L3S6	1 Dossier 30% 1 Évaluation pratique 70% Coef. 1	40h TD (2X20h)	
				1 TD : Atelier de recherche (dossier 10p. en fin d'année+ bibliographie)	1 Écrit / Devoir sur table (2h) 60% 1 Oral 40% Coef. 1	20h TD	
6	Obligatoire	3	1	<b>Projet</b>			
				Formation musicale 4	1 Oral/selon modalités du référentiel de certification BO n° 248, juillet 2015 Coef. 1 Moyenne des 2 notes = 10/20 (non compensable avec les autres UE)	24h TD	
<b>Total</b>			<b>30</b>	<b>10</b>	<b>Total heures demandées pour double cursus</b>		<b>24h TD</b>

➤ Licence Danse Double Coursus 3<sup>ème</sup> année (L3)

	UE	Type d'UE	ECTS	Coef.	Intitulé de l'UE	MECC L3S5	Volume horaire
<b>Licence 3 Semestre 5</b>	1	Obligatoire	3	1	<b>Langue vivante étrangère</b> Au choix (CRAL)	Selon MECC CRAL	
	2	Obligatoire	6	2	<b>Histoire et esthétique de la danse</b>		
					1CM : Histoire de la danse	1 oral (40%) 1 Écrit/Devoirs sur table (3h) (60%)	20hCM
					1TD : Pratique- danse et technologies numériques	1 Évaluation pratique Coef. 1	20hTD
	3	Obligatoire	6	2	<b>Analyse d'œuvres et de textes</b>		
					1 CM : Dramaturgie de la danse	1 oral (coef. 1) 1 dossier sur temps libre (coef. 2)	30h TD
					1TD : Analyse de spectacles	1 Commentaire (2h) Coef.2 1 oral (15') Coef.1 Coef. 1	20h TD
	4	Obligatoire	6	2	<b>Écritures</b>		
					1 TD : Pratique chorégraphique CRR (180h COP – 90h COA)	1 note de pratique Coef.1	180h TD
					1 Workshop intensif mutualisé	1 travail pratique commenté Coef. 1	24h TD
	5	Obligatoire	6	2	<b>Recherche</b>		
					1 CM : Droit et économie du spectacle vivant	1 devoir sur table (2h) Coef.	20h CM
					1 TD : Atelier de recherche (dossier 20 à 30p. en fin d'année+ bibliographie) orienté recherche-création, pertinence sémantique, processus de théorisation, expérimentation ou projet professionnel.	1 Écrit /60% 1 Oral /40% Coef. 1	20h TD
	6	Obligatoire	3	1	<b>Projet</b>		
1. Découverte de structures (mutualisé L2/L3) 2. Projet – Jeune Ballet Universitaire (JBUS)					1 devoir sur table coef. 1 1 dossier Coef. 1  1 note de pratique Coef. 1	20hTD	
<b>Total</b>			<b>30</b>	<b>10</b>	<b>Total heures demandées pour double cursus</b>		



	UE	Type d'UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	MECC L3S6	Volume horaire
<b>Licence 3 Semestre 6</b>	1	Obligatoire	3	1	<b>Langue vivante étrangère</b> Au choix (CRAL)	Selon MECC CRAL	
	2	Obligatoire	6	2	<b>Histoire et esthétique de la danse</b>		
					1CM : Histoire de la danse (20hCM)	1 Écrit/Devoirs sur table (3h) Coef. 1	20h CM
					1 TD : danse et performance	1 Évaluation pratique Coef. 1	20h TD
	3	Obligatoire	6	2	<b>Analyse d'œuvres et de textes</b>		
					1 CM : Performance et improvisation	1 Écrit/Contrôle de connaissances (1h) 40% 1 Écrit/Devoirs sur table (2h) 60% Coef. 1	20h CM
					1TD : Analyse de spectacles	1 Commentaire (2h) Coef.2 1 oral (15') Coef.1	20h TD
	4	Obligatoire	6	2	<b>Écritures</b>		
					1 TD : Pratique chorégraphique CRR (180h COP – 90h COA)	1 note de pratique Coef.1	180h TD (CRR)
					1 Workshop intensif mutualisé	1 note de pratique Coef. 1	24h TD
	5	Obligatoire	6	2	<b>Recherche</b>		
					Cours de composition / Projet pluridisciplinaire/ Musique et danse avec un musicien intervenant en partenariat avec les structures (Musicologie, CFMI, Conservatoire, HEAR), mutualisé L2/L3 Mutualisé L1S2-L2S4	1 Dossier 30% 1 Évaluation pratique 70% Coef. 1	40h TD (2X20h)
					1 TD : Atelier de recherche (dossier 20 à 30p. en fin d'année+ bibliographie) orienté recherche création, pertinence sémantique, processus de théorisation, expérimentation ou projet professionnel. 20h	1 Écrit/60% 1 Oral 40% Coef. 1	20h TD
	6	Obligatoire	3	1	<b>Projet</b>		
Projet – Jeune Ballet Universitaire (JBUS)  Stages dans les structures ou écoles					1 note de pratique. Coef.2 1 dossier Coef.1		
<b>Total</b>			<b>30</b>	<b>10</b>	<b>Total heures demandées pour double cursus</b>		

Le total des heures pour La Licence Double Coursus est de 208h TD .

170h TD ont été accordées lors de l'offre de formation 18-22

Nous sollicitons l'octroi supplémentaire de :

- 38h TD supplémentaires pour des interventions spécifiques
- Un financement de projets exceptionnels (créations, événements, interventions, master-class).
- A noter que le CRR, compte -tenu de l'augmentation des effectifs va octroyer des moyens supplémentaires pour la création d'un cours supérieur.